

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Commune de LANNILIS
AMENAGEMENT DU PARKING
Cimetière - Rue Haie Blanche

Procédure Adaptée en application du Code de la commande publique (ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et au décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018).

1. Identification de la collectivité contractante :

Commune de LANNILIS – 19 rue de la Mairie – 29 870 LANNILIS - Tél : 02.98.04.00.11

2. Objet du marché

Aménagement du Parking du Cimetière – Rue Haie Blanche – LANNILIS
- Lot Unique – Terrassement – Voirie - Réseaux – Espaces Verts

Les travaux de la présente consultation sont prévus en une tranche ferme et une phase travaux.

3. Délais d'exécution :

Quatre semaines de préparation, non comprises dans le délai d'exécution des travaux, puis trois mois maximum de travaux, suivant l'acte d'engagement et le RC. Le démarrage est fixé par ordre de service.

4. Critères d'attribution :

Prix : 40 points ; valeur technique : 60 points. Les six sous-critères techniques, notés chacun sur 10 points, et leurs modalités d'appréciation sont définis dans le règlement de consultation. L'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur les offres initiales sans négociation.

5. Modalités de retrait du DCE

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le site : <https://www.megalis.bretagne.bzh/>

6. Renseignements

administratifs : Voir en 1.

techniques : **Bureau d'Études Geo2concept** – Zone artisanale de Lannuzel – 29 460 DIRINON
ypascal@geo2concept.fr

7. Date limite de réception des offres :

Le **27/11/2026 à 12h00** en mairie de LANNILIS- adresse en 1 -par dépôt sur la plateforme dématérialisée
<https://www.megalis.bretagne.bzh/>

8. Date d'envoi à la publication :

Le **26/10/2026**

9. Instance chargée de procédures de recours :

Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, 35044 Rennes, Tel 02.23.21.28.28, fax 02.99.63.56.84

10. Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics compétent pour la région, suivant les coordonnées en vigueur.